



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Effectifs du commissariat de Châlons-en-Champagne

Question orale n° 565

Texte de la question

Mme Lise Magnier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation particulièrement préoccupante des effectifs du commissariat de Châlons-en-Champagne. Si chacun peut se féliciter de l'engagement quotidien et du professionnalisme des personnels de la police nationale dans la Marne, il apparaît néanmoins que les moyens humains dont dispose le commissariat de Châlons-en-Champagne demeurent aujourd'hui très contraints. Depuis plusieurs promotions de gardiens de la paix, aucun renfort significatif n'a été attribué à cette circonscription et, lors de la 276e promotion, le département n'a bénéficié que de trois affectations. Aucun poste en mutation polyvalente n'a, par ailleurs, été ouvert, ce qui limite les possibilités de rééquilibrage des effectifs. Cette situation se conjugue à une hausse de l'activité et à une évolution préoccupante de certains indicateurs de délinquance, notamment en matière d'atteintes aux biens et de faits de violences. Elle se traduit concrètement par une sollicitation accrue des équipes, une organisation rendue plus complexe et des marges de manœuvre de plus en plus réduites pour assurer une présence visible et régulière sur la voie publique. À ces difficultés s'ajoutent, depuis plusieurs mois, l'absence de commissaire de police ainsi qu'un nombre insuffisant d'officiers au sein du commissariat, éléments essentiels pourtant pour assurer l'encadrement des équipes, la conduite des enquêtes et la bonne coordination des services. Cette situation suscite des interrogations légitimes quant à la capacité de l'encadrement local à faire face durablement aux enjeux du territoire. Dans ce contexte, elle souhaiterait savoir quelles dispositions le Gouvernement envisage afin d'accompagner le commissariat de Châlons-en-Champagne par un renforcement progressif et adapté des effectifs, tant en personnels d'exécution qu'en officiers, ainsi que par la nomination, dans les meilleurs délais, d'un commissaire de police, afin de conforter l'organisation des services et la qualité du service public de la sécurité dans la Marne.

Données clés

Auteur : [Mme Lise Magnier](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 565

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 janvier 2026](#)